AMENAGEMENT DE 4 GLISSIERES A CANOË, 4 DEBACADAIRES-EMBARCADAIRES ET 5 HALTES NAUTIQUES SUR LA VEZERE (19)

Afin d'assurer la pérennisation de l'impact du tourisme sur son territoire, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV) réalise des aménagements conséquents pour conforter la pratique du canoë-kayak sur la Vézère, notamment en rétablissant autant que possible le fil de l'eau. Dans ce cadre, il a mené un grand programme de franchissement des ouvrages transversaux sur son linéaire composé de 4 glissières à canoë, 4 débarcadères-embarcadères et 5 haltes nautiques (espacées de10 km chacune permettant l'accès des fourgons et remorques).

- Glissière à canoë sur la digue du Verdier (7 km après le départ du pont de Peyrissac)
- Halte nautique du pont de Vernéjoux à Eyburie
- Embarcadère-débarcadère pour la diguette du pont Turgot à Uzerche
- Glissière à canoë sur la digue des Carderies à Uzerche (1 km en amont de la Base de la Minoterie)
- Glissière à canoë sur la digue de la papeterie à Uzerche
- Halte nautique du pont du Jargassou à Vigeois
- Halte nautique du pont de Comborn à Estivaux
- Embarcadère-débarcadère du Saillant à Voutezac
- Embarcadère-débarcadère à St Viance
- Glissière à canoë sur le seuil de La Mouthe à Brive
- Embarcadère-débarcadère à Larche
- Halte nautique des Escures à Mansac
- Halte nautique de La Guinguette à Cublac

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV)
Dates des travaux : 2005-2006 (inauguration le 13 mai 2006)

Passe à canoë Smurfit Uzerche (Photo SIAV)

Installation de ralentisseurs sur la glissière à canoë de la Papeterie à Uzerche. (Photo SIAV)

Présentation des objectifs des travaux effectués :

Le projet avait pour objet de :

- permettre la franchissabilité des canoës et des kayaks sur l'axe principal de la Vézère,
- renforcer la dynamique touristique sur le territoire,
- impliquer les clubs et professionnels sur les projets rivière ,
- faciliter la franchissabilité piscicole (seul un ouvrage était équipé d'une passe à poissons).

PAGAIES D'OR 2006
Tout sur les vainqueurs...

Passe à canoë Verdier

Passe à canoë Carderies

Passe à canoë Mouthe Brive

Etat des lieux avant / après :

Avant : De nombreux seuils de moulins rendaient difficile la libre circulation de canoës-kayaks sur la Vézère et obligeaient à des débarquements.

Après : L'installation des aménagements a permis à la Vézère de redevenir franchissable. La dynamique touristique s'en trouve renforcée. Les loueurs et clubs de kayak félicitent l'action.

Aucun changement sur le franchissement piscicole.

Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :

Le coût global de l'opération s'est élevé à 360 000 € HT.

Le projet a reçu le soutien financier du CG 19 (30%), de l'Europe (30%), de l'Etat (10%) et de la Région Limousin (10%). L'autofinancement (20%) a été pris en charge par les communes adhérentes au S.I.A.V.

Les bénévoles de la Fédération de Canoë-kayak ont contribué au projet en apportant leur aide technique.

Les travaux ont été réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère et se sont appuyés sur une étude menée par le bureau d'études spécialisé Hydrostadium.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Une convention a été conclue entre chaque propriétaire et le syndicat (avec constat d'huissier).

Le syndicat devient propriétaire uniquement du tronçon d'ouvrage concerné par l'aménagement.

Présentation des impacts observés après les travaux :

L'activité kayak est facilitée sur l'axe Vézère.

Suivi:

Le suivi mené par le syndicat et les usagers réguliers, comme les clubs, ont montré que certains matériaux plus résistants seraient à prévoir, notamment en ce qui concerne les aménagements annexes comme les tables et les poubelles qui ont été dégradées.

Par ailleurs, une surveillance régulière doit être faite pour vérifier si l'entrée des passes n'est pas obstruée par des flottants (effectuée par le syndicat). Sur certains débarcadères, des dépôts de vase et de sable se forment. Ce phénomène est limité lorsque les débarcadères sont installés sur des zones où il y a du courant. Eviter une implantation de ces ouvrages où les sédiments ont déjà tendance à se déposer.

Commentaires :

Les haltes nautiques, les débarcadères/embarcadères et les glissières à canoë font l'objet d'une signalétique visible depuis la rivière par les canoës et kayaks.

Pour ces aménagements, le SIAV (le président Gabriel Freyssinet) et le Club de Canoë-Kayak d'Uzerche (le président Philippe Larivière) ont reçu de la FFCK le trophée des **Pagaies d'Or 2006** dans le thème "Contribuer par nos activités au développement durable de la France, et contribuer à valoriser ses espaces naturels notamment par un accès raisonné".

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Mathias ROUX, siavezere@wanadoo.fr, 05 55 17 07 22

Elu référent : Monsieur le président Gabriel Freyssinet, SIAV, 5 rue des Gaulies, 19100 BRIVE